RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE ÉDUCATION INTERNATIONAL

Assistants de langue française — Fiche-destination 2026-2027

INFORMATIONS SUR LE PROGRAMME

- L'accord entre la France et l'Égypte a été signé en 2018.
- L'année dernière 8 postes ont été proposés.

Critères d'éligibilité spécifiques à l'Egypte	• **Nationalité** : française ; • **Âge** : 20 à 30 ans ; • **Niveau de langue** : Avoir une connaissance de la langue arabe permettant de faire face à la vie quotidienne est bienvenu mais n'est pas obligatoire ; un niveau d'anglais B2 peut être exigé par certains établissements scolaires proposant le français comme LV2. • **Statut** : étudiants ; en recherche d'emploi ; jeunes diplômés. • **Scolarité secondaire :** Avoir effectué la majorité de sa scolarité secondaire dans un établissement français, en France ou à l'étranger. • **Niveau d'études demandé et disciplines acceptées :** Avoir validé, au moment du dépôt du dossier, au minimum une **L3 dans l'une des disciplines suivantes :** • Lettres : Lettres classiques, Lettres modernes, etc. ; • FLE, Sciences du langage, sciences sociales, histoire, Linguistique, etc. ; • LLCE, LEA (toutes langues) ; • Éducation : Sciences de l'éducation, préparation aux métiers de l'enseignement et de la formation, etc. ; • Sciences. Grande autonomie et force de proposition demandées. Une première expérience réussie en animation ou enseignement est **obligatoire**. Une lettre de recommandation devra être jointe au dossier, rubrique « Atouts ». Les candidats non étudiants sont acceptés. Ces candidats doivent se référer à la procédure indiquée dans la rubrique « Inscrivez-vous «, point « 3. Vous n'êtes plus étudiant(e) et n'êtes plus en contact avec vos professeurs » du site internet de France Éducation international.

Assistants de langue française — Fiche-destination 2026-2027

Critères d'éligibilité spécifiques à l'Egypte	Ces candidats devront obligatoirement fournir une lettre de recommandation d'un ancien ou actuel professeur, tuteur de stage ou employeur dans leur dossier de candidature *(dans le champ « éléments spécifiques » de la section « Atouts »)*.
Villes ou régions d'affectation	**Le Caire et Alexandrie**
Établissements	- **Écoles bilingues francophones à programme égyptien :** établissements labellisés LabelFrancÉducation (niveaux primaire, collège, lycée). L'assistant pourra être affecté dans deux établissements. - Ecoles proposant le français comme LV2 à programme international ou égyptien Les établissements d'accueil se réservent le droit de proposer un entretien de validation de la candidature.
Calendrier **Calendrier**	**Publication des résultats** France Éducation international informera les étudiants de la suite donnée à leur candidature **à partir du mois d'avril 2026**. Les candidatures retenues sont soumises à l'acceptation définitive des écoles qui se réservent le droit de proposer un entretien. **Contrat** **8 mois** (1er septembre 2026 - 30 avril 2027).
Temps de travail et de congés	**16 heures d'enseignement face aux élèves par semaine** Jours de week-end (v/s ou v/d) selon l'établissement et congés selon le calendrier scolaire local.
Rémunération et aides	**Rémunération mensuelle** **450 euros net versés en EGP, soit 26 100 EGP** (conversion donnée à titre indicatif, susceptible de varier selon le taux de change). **Installation** Les frais de voyage et de nourriture sont à la charge de l'assistant. **Les écoles s'engagent à loger gratuitement les assistants (les détails sont communiqués lors de l'entretien avec les établissements).** Dans le cas contraire, les écoles verseront à l'assistant une indemnité logement mensuelle de 300 €, soit 17 400 EGP (selon le taux du change au moment de la rédaction)
Statut de l'assistant	L'assistant a le statut de stagiaire de son établissement d'accueil.
Visa	Démarches administratives prises en charge par l'Institut français d'Égypte. Frais de visa à la charge de l'assistant (30€ à l'arrivée + visa résident).

Assistants de langue française — Fiche-destination 2026-2027

Couverture sociale	L'assistant devra obligatoirement souscrire, à ses frais, une assurance maladie-décès-rapatriement et de responsabilité civile, avant son arrivée en Égypte.
Formation	France Éducation international met à disposition des futurs assistants de langue française un module de formation en ligne, gratuit, disponible à tout moment sur la plateforme FEi+.
Liens utiles	Ambassade de France au Caire : https://eg.ambafrance.org/ Institut français d'Égypte : http://institutfrancais-egypte.com/fr/ Réseaux sociaux du programme des assistants de langue :
Reconnaissance de l'expérience	Certaines universités reconnaissent l'expérience d'assistant de langue française à l'étranger, notamment par l'octroi de crédits ECTS. Renseignez-vous auprès de votre UFR ou département et sur le site internet de France Éducation international.
Renouvellement de contrat	Les assistants peuvent demander un renouvellement dans le même établissement pour une deuxième année. La procédure sera transmise aux assistants en poste au mois de janvier 2027. Cependant, la priorité est accordée aux nouveaux candidats.

IMPORTANT :
Le programme des assistants de langue permet une mobilité **pré-professionnalisante**. Pour cette raison, il est impératif de **préparer votre projet** (choix de la destination, financement, etc.).

Toute candidature vaut **engagement**. Les désistements éventuels devront être justifiés, sous peine de ne plus pouvoir postuler au programme ultérieurement.

Seuls France Éducation international et les instances étrangères décident du choix des candidats retenus. L'inscription au programme ne conduit pas automatiquement à leur sélection.

Version octobre 2025

Contact : assistant@france-education-international.fr
En raison du grand nombre de courriels que nous recevons, les questions traitées sur les fiches destinations ou sur le Robot conversationnel ne seront pas prioritaires.